

1er tour des élections législatives françaises : le PS en tête, mais l'UMP fait un bon score.

de Corinne Deloy

Resultats
1er tour

Les forces de gauche sont arrivées en tête du 1er tour des élections législatives françaises qui s'est déroulé le 10 juin. Le Parti socialiste (PS) du nouveau président de la République, François Hollande, a recueilli 29,21% des suffrages. Ses alliés d'Europe écologie-Les Verts (EE-LV) ont obtenu 5,46% des voix. Le Front de gauche (FG) de Jean-Luc Mélenchon, a recueilli 6,94% des suffrages. L'Union pour un mouvement populaire (UMP), principal parti d'opposition, a obtenu 26,62% des voix et le Front national (FN), parti populiste qui se présentait sous l'appellation de Rassemblement bleu marine, a recueilli 13,77% des suffrages.

Le 1er tour des élections législatives a donc conforté la bipolarisation du paysage politique français, notamment en raison de la quasi-disparition du centre, longtemps alliée à la droite. Les deux « grands » partis ont réalisé des résultats élevés, les « petits » partis enregistrant un recul par rapport aux scores de leurs candidats au 1er tour de l'élection présidentielle du 22 avril dernier. Le Front national, isolé sur la scène politique, a recueilli un résultat beaucoup plus élevé que celui qu'il avait obtenu au 1er tour des précédentes élections législatives du 10 juin 2007 (+ 9,48 points) mais est néanmoins en mauvaise position pour remporter des sièges à l'Assemblée nationale le 17 juin prochain.

Le Mouvement démocrate (MoDem) réalise un résultat nettement inférieur à celui de son candidat, François Bayrou, au 1er tour de l'élection présidentielle du 22 avril dernier : 2,33% des suffrages, soit -6,8 points. Le leader du MoDem a recueilli 24% des suffrages dans la 2e circonscription des Pyrénées-Atlantiques et est en position défavorable pour affronter au 2e tour la socialiste Nathalie Chabanne, qui a obtenu 35% des voix, et Éric Saubatte (UMP), qui a recueilli 22 % des suffrages. Le mode de scrutin (système uninominal majoritaire à deux tours) est particulièrement favorable aux « grands » partis politiques.

La participation a été la plus faible jamais enregistrée à des élections législatives en France : 57,23%, soit -3,21 points par rapport au 1er tour des précédentes élections législatives du 10 juin 2007.

Les Français ont exprimé leur lassitude après les deux tours de l'élection présidentielle (22 avril et 6 mai 2012) et se sont peu intéressés à un scrutin à faible enjeu quelques semaines après l'élection phare de la Ve République. Les partis avaient d'ailleurs fait le choix de mener des campagnes locales. Beaucoup d'électeurs ont également estimé que les jeux étaient faits et le match était gagné par les forces de gauche avant même d'avoir été joué. « *La campagne présidentielle a été longue, les Français ont eu le sentiment d'avoir fait le travail le plus important à cette occa-*

sion. Les élections législatives qui suivent directement un scrutin présidentiel ont du mal à générer de l'intérêt, de la passion et du coup de la mobilisation » a déclaré Brice Teinturier, directeur général délégué de l'institut d'opinion Ipsos.

Selon une enquête de cet institut, les électeurs de François Hollande et ceux de Nicolas Sarkozy au 1er tour de l'élection présidentielle du 22 avril dernier se sont davantage mobilisés pour le scrutin législatif que les personnes qui avaient voté pour d'autres candidats. Respectivement 68 % des électeurs de François Hollande et 66 % de ceux de Nicolas Sarkozy se seraient rendus aux urnes le 10 juin pour 54% des électeurs de Marine Le Pen et 53% de ceux de François Bayrou.

Les électeurs ont, de façon cohérente, confirmé leur vote en faveur du candidat de gauche le 6 mai dernier. La véritable question des élections législatives portait sur l'ampleur de la victoire annoncée des forces de gauche : confirmation ou amplification de la victoire de François Hollande du 6 mai dernier ? Il est encore trop tôt pour répondre à cette question d'autant que le 2e tour pourrait apporter des rectifications aux résultats du 1er tour. La France s'acheminerait toutefois vers une majorité de gauche (formée par le PS et EELV, peut-être même sans le Front de gauche) à l'Assemblée nationale. Le PS, qui a bénéficié de la dynamique de l'élection de François Hollande, serait en mesure d'obtenir une majorité absolue le 17 juin prochain même si les jeux sont loin d'être faits. « *Les Français ont dit leur soutien au changement et même leur volonté d'amplification. Ils ont apprécié que les engagements soient tenus* » a déclaré la responsable du PS, Martine Aubry. « *Rien n'est joué. Il faut en appeler à la mobilisation. Il faut conforter la gauche* » a-t-elle ajouté. Le Premier ministre Jean-Marc Ayrault (PS) a appelé à la mobilisation pour le 17 juin prochain « *pour que le changement s'installe dans la durée* ».

Plusieurs ministres ont été élus dès le 1er tour de scrutin dont Jean-Marc Ayrault dans la 3e circonscription de Loire-Atlantique ; le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius dans la 4e circonscription de Seine-Maritime ; le ministre des Outre-mers Victorin Lurel dans la 4e circonscription de la Guadeloupe ; le ministre des Transports Frédéric Cuvillier dans la 5e circonscription du Pas-de-Calais ; la ministre déléguée à la Justice Delphine Batho dans la 2e circonscription des Deux-Sèvres et le ministre délégué aux Affaires européennes, Bernard Cazeneuve, dans la 4e circonscription de la Manche.

D'autres ministres en situation délicate avant le scrutin sortent finalement du 1er tour en position favorable : la ministre de la Culture et de la Communication, Aurélie Filipetti, dans la 1ère circonscription de la Moselle ; le ministre délégué au Budget, Jérôme Cahuzac, dans la 3e du Lot-et-Garonne ; la ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine, dans la 3e d'Indre-et-Loire ; le ministre de l'Économie, des Finances et du Commerce extérieur, Pierre Moscovici, dans la 4e du Doubs ; la ministre déléguée à

l'Artisanat, au Commerce et au Tourisme, Sylvia Pinel, dans la 2e du Tarn-et-Garonne et enfin le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Stéphane Le Foll, dans la 4e de la Sarthe.

La situation est plus incertaine pour la ministre déléguée aux Personnes handicapées, Marie-Arlette Carlotti, dans la 5e des Bouches-du-Rhône. Au total, le PS remporte 22 sièges dès le 1er tour dont Alain Rousset (7e circonscription de Gironde), Henri Emmanuelli (3e des Landes) et Annick Girardin (Saint-Pierre-et-Miquelon).

EELV peut être déçu de ses résultats. Il avait pourtant signé avec le PS en novembre 2011 un accord électoral qui lui était favorable puisqu'il portait sur 63 circonscriptions dont une trentaine pouvaient être considérées comme gagnables. Le parti arrive en tête dans 8 circonscriptions : la 4e du Morbihan, la 9e de l'Isère, la 6e du Gard, la 10e des Yvelines, les 6e et 10e circonscriptions de Paris, la 7e de l'Essonne et la 1ère de Loire-Atlantique. Les écologistes ont également d'ores et déjà obtenu un député : Noël Mamère, réélu dans la 3e circonscription de la Gironde avec 52% des suffrages.

L'UMP peut se féliciter de son résultat qui, s'il est en recul par rapport au 1er tour des précédentes élections législatives du 10 juin 2007 (- 12,92 points), reste élevé. Il fait en effet jeu égal avec le PS même s'il remporte un plus faible nombre de sièges au 1er tour de scrutin (9 pour 22 au PS). Le recul du MoDem et du FN par rapport au scrutin présidentiel a manifestement bénéficié à l'UMP. Le Nouveau centre, dirigé par l'ancien ministre de la Défense (2007-2010) Hervé Morin et allié à l'UMP, arrive en tête dans 13 circonscriptions.

« *Les jeux ne sont pas si faits que cela* » a souligné le secrétaire général de l'UMP, Jean-François Copé, qui a appelé à « *la mobilisation générale* » et demandé aux électeurs de « *ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier* ». « *D'abord, il n'y a pas de vague rose. Pour le parti du président de la République, il n'y a pas d'appétence pour son projet* » a indiqué l'ancien Premier ministre (2007-2012) François Fillon. « *Il ne faut*

pas que le Parti socialiste dispose de tous les pouvoirs » a-t-il ajouté.

Deux anciens ministres du gouvernement dirigé par ce dernier sont en situation défavorable : Nadine Morano, ancienne ministre de l'Apprentissage et de la Formation professionnelle (2010-2012) dans la 5e circonscription de Meurthe-et-Moselle, qui est devancée par le socialiste Dominique Potier et, de façon moindre, dans la 2e de l'Aisne, l'ex-ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé (2010-2012) Xavier Bertrand qui affrontera la socialiste Anne Ferreira au deuxième tour.

Enfin, l'ancien Secrétaire général de la présidence de la République française (2007-2011) et ex-ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration (2011-2012), Claude Guéant, devrait avoir deux adversaires le 17 juin prochain dans la 9e circonscription des Hauts-de-Seine : Thierry Solère, candidat dissident de l'UMP, et la socialiste Martine Even.

« *Compte tenu de l'abstention et d'un mode de scrutin profondément anti-démocratique qui depuis 25 ans a privé des millions d'électeurs de députés, nous confirmons ce soir notre position de troisième force politique de France* » a déclaré la leader du FN, Marine Le Pen, arrivée en tête dans la 11e circonscription du Pas-de-Calais avec 42,36% des suffrages. Elle affrontera au 2e tour le socialiste Philippe Kermel, maire de Carvin, qui a obtenu 23,50% des voix. Jean-Luc Mélenchon, leader du Front de gauche, qui se présentait dans cette circonscription a de nouveau échoué dans son pari de battre la leader du FN, un combat dont il avait déjà perdu le premier round le 22 avril dernier où Marine Le Pen l'avait nettement devancé. Jean-Luc Mélenchon a recueilli 21,48% des suffrages le 10 juin. Le Front de gauche est arrivé en tête dans 5 des 577 circonscriptions : la 5e du Puy-de-Dôme, la 2e du Cher, les 4e et 11e circonscriptions de Seine-Saint-Denis et la 4e des Hauts-de-Seine. Sur ce point, il a donc fait mieux que le Front national qui, outre la 11e circonscription du Pas-de-Calais, a dominé le scrutin dans 3 autres circonscriptions : la 2e du Gard, où Gilbert Collard a recueilli 34,57% des suffrages, la 3e du Vaucluse, où Marion Maréchal-Le Pen, petite fille de Jean-Marie Le Pen (ancien leader du FN) et nièce de

Marine Le Pen, a obtenu 34,63% des voix, et la 3e des Bouches-du-Rhône.

Ce 10 juin, les Français de l'étranger étaient appelés pour la première fois dans l'histoire de la Ve République à élire leurs députés. Leur vote a créé la surprise : les candidats de gauche sont arrivés en tête dans 7 des 11 circonscriptions réservés aux Français résidant hors de l'Hexagone mais la participation a toutefois été faible, s'élevant à 20,7% en moyenne. La gauche part favorite du 2e tour dans la 2e circonscription (Caraïbes et Amérique centrale et du Sud), où l'écologiste Sergio Coronado est arrivé en tête avec 35,88% des suffrages) ; la 3e (Europe nordique, Etats baltes, Royaume-Uni et Irlande) ; la 4e (Benelux) ; la 7e (Allemagne, Europe centrale et Balkans hors Grèce) et la 9e (partie Nord de l'Afrique), où Pouria Amirhashi (PS) a obtenu 47,23% des suffrages.

La droite conserve ses chances dans la 6e circonscription (Suisse, Liechtenstein) ; la 10e (partie Sud de l'Afrique) et la 11e (Asie-Océanie), où Thierry Mariani (UMP) a recueilli 32,59% des suffrages. La situation est incertaine dans la 1ère circonscription (Etats-Unis et Canada), où Corinne Narassiguin (PS) est arrivée en tête avec 39,65% des voix devant Frédéric Lefebvre (UMP), 22,08% ; la 5e (péninsule ibérique et Monaco), où le PS et l'UMP sont au coude-à-coude et la 8e (Bassin méditerranéen, de l'Italie à la Turquie et Israël), où Daphna Poznanski-Benhamou (PS) est en tête avec 30,50% des suffrages. Valérie Hoffenberg (UMP), qui a obtenu 22,20% des voix, dispose cependant de réelles réserves.

Les Français ont donc fait, le 10 juin, le choix de la cohérence et du réalisme. Les électeurs de François Hollande ont choisi de donner une majorité au nouveau président : les électeurs de droite ont privilégié le rassemblement autour des candidats de l'UMP qui a recueilli un résultat honorable au 1er tour des élections législatives. La question qui se posait avant le 10 juin reste toutefois entière : le PS peut-il obtenir seul la majorité absolue à l'Assemblée nationale ? Il reste à tous les candidats encore en lice une semaine de campagne électorale pour parvenir à s'imposer. Réponse le 17 juin prochain.

Résultats du 1er tour des élections législatives du 10 juin 2012 en France

Participation : 57,23%

Candidats	Nombre de voix obtenues	%	élus au 1er tour
Extrême gauche	254 736	0,98	0
Parti socialiste (PS)	7 581 803	29,21	22
Parti radical de gauche (PRG)	434 400	1,67	1
Front de gauche (FG)	1 802 056	6,94	0
Divers gauche (DVG)	920 550	3,55	1
Europe écologie-Les Verts (EE-LV)	1 418 141	5,46	1
Mouvement démocrate (MoDem)	603 574	2,33	0
Union pour un mouvement populaire (UMP)	6 907 541	26,62	9
Nouveau centre (NC)	548 106	2,11	1
Parti radical (PR)	307 090	1,18	0
Divers droite (DVD)	1 087 422	4,19	1
Front national (FN)	3 572 536	13,77	0
Divers	304 547	1,17	0

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :
www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.